

COLLOQUE NATIONAL EN ITINÉRANCE

RESPONSABILITÉS COLLECTIVES
ET PRATIQUES CROISÉES

Montréal, 19 et 20 octobre 2017



20 octobre 2017

CREMIS



PROJET LOGEMENT MONTRÉAL

*Stabilité résidentielle avec accompagnement
pour personnes en situation d'itinérance*

Pratique
organisationnelle
novatrice

But de la présentation

- Présenter la structure partenariale novatrice de PLM
- Les impacts positifs de cette structure pour les participants ayant été en situation d'itinérance chronique et en très grande désaffiliation
- Démontrer l'importance du partenariat transversal pour l'amélioration des services

Présentation de PLM (1/3)

- Consortium de la Maison du Père, l'Accueil Bonneau, la Mission Bon Accueil, et Mission Old Brewery (Patricia McKenzie)
- But de PLM: Réduire l'itinérance chronique par la mise en place d'un projet selon l'approche de *Stabilité résidentielle avec accompagnement* (SRA)

Présentation de PLM (2/3)

- Objectif : stabiliser en logement permanent, 250 personnes (hommes, femmes, jeunes) en situation d'itinérance chronique entre 2015 et 2019.

Présentation de PLM (3/3)

Services offerts:

- Clinique: accès à un gestionnaire de cas, suivi personnalisé à domicile hebdomadaire, accompagnements, références, relation d'aide, gestion de crise, etc.
- Logement: accès à un agent de logement, recherche de logement privé, PSL, bail, kit de départ, médiation, défense de droits des locataires, relocalisation au besoin, service de paiement de loyer
- Emploi: Service de place IPS
- Social: comité social par et pour les participants

Organigramme

Accueil Bonneau, Maison du Père, Old Brewery Mission, Mission Bon Accueil

Projet Logement Montréal
Coordination de projet

Coordination
clinique

Coordination
logement

GC-AB: 72
participants

GC- MdP: 53
participants

GC- OBM :
72
participants

GC-MBA : 53
participants

Équipe
logement
+100
proprios

Service
paiement
de loyer

Le succès en intervention

- Il est important de se rappeler que le gage du succès en intervention auprès de toutes clientèles confondues, n'est pas l'approche utilisée, mais le lien de confiance que porte le client envers son aidant.

Pourquoi un consortium ?

- Pour le client qui a un lien de confiance avec son organisme d'attache
- Pour l'économie des coûts de gestion
- Pour l'amélioration du travail concerté des organisations/établissements par la mise en commun des ressources
- L'échange de savoirs et de pratiques

Impacts de l'organisation sur la clientèle

- Le lien de confiance ancré
- Mouvance des clients
- Connaissance du client par l'organisation
- En cas de perte de logement, attache du client envers l'organisation
- Gestion du projet, proche de la réalité du client pour mieux répondre aux besoins particuliers
- Affiliation aux autres services sur le long terme

Importance du partenariat

- Partenariats internes au projet
 - Traçabilité du client
 - Besoins urgents et spéciaux
 - Compréhension des enjeux respectifs
 - Objectifs communs envers le client

Importance du partenariat

- Partenariats externes au projet
 - Délimiter les objectifs communs
 - Services complémentaires
 - Maximum de services personnalisés autour de la personne
 - Importance de bien comprendre les limites des mandats de chacun
 - Soutien réciproque

Efficacité

- Taux de maintien en logement de 91%
- Peu de bris des logements
- Quelques relogements
- Développement de partenariat permettant le rétablissement des clients

Pourquoi la réussite ? (1/2)

- Les participants
- Sentiment d'appartenance
- La confiance des participants envers les intervenants et des organismes communautaires
- Les compétences des employés
- L'ouverture aux changements (connaissances, pratiques, outils, communications)
- La confiance des partenaires du projet

Pourquoi la réussite ? (2/2)

- Respect des modèles d'intervention des organisations et harmonisation des pratiques
- Un budget suffisant pour répondre aux besoins de la clientèle
- Une souplesse de la gestion

Les défis de ce modèle d'organisation

- Les communications organisationnelles (4 DG, 4 DRH, 4D\$, 4DCom, etc.)
- Le développement de partenariats externes pour la transition des services en période de réduction budgétaire

QUESTIONS ?